

Le 15 mai 2015

Cher(s) membre(s) anonyme(s),

Merci d'avoir pris le temps de m'écrire au sujet des difficultés qu'éprouvent les travailleuses et travailleurs temporaires à Postes Canada. Nous sommes conscients que Postes Canada vous traite comme des travailleuses et travailleurs de seconde classe. Vous avez tout à fait raison de reconnaître la stratégie « diviser pour régner » adoptée par l'employeur. D'ailleurs, c'est une stratégie qu'il utilise dans d'autres cas. C'est pourquoi nous devons aussi lutter pour l'égalité des FFRS!

Bien qu'il ne s'agisse pas exactement d'un régime salarial à deux paliers, l'échelle salariale réduite qui nous a été imposée dans la dernière convention collective s'inscrit dans une stratégie semblable. Soyons parfaitement clairs, notre syndicat demeurera solidaire et luttera pour un salaire égal pour un travail de valeur égale. Nous devons résister aux tentatives de l'employeur de nous diviser. Nous savons que ce n'est pas une simple question d'argent. Il s'agit en fait d'une tentative visant à monter les travailleurs et travailleuses les uns contre les autres pour nous soutirer des concessions dans nos conventions collectives et réaliser de plus en plus de profits grâce à notre travail.

Cela dit, il y a toutefois un aspect de votre lettre avec lequel je ne suis pas d'accord. Vous dites que « Postes Canada a remporté la victoire. » Je peux vous assurer que c'est faux. Nous avons essuyé une cuisante défaite lors de la dernière ronde de négociation, mais comme le phénix renaissant de ses cendres, notre Syndicat va se relever et renaître. Nous l'avons déjà fait et nous le ferons encore. À vrai dire, nous avons déjà commencé à le faire.

Tant et aussi longtemps qu'il y aura des membres comme vous, qui savent reconnaître les stratagèmes de la direction, tout espoir n'est pas perdu. La force de notre syndicat repose sur les épaules des membres en milieu de travail, qui refusent de se laisser diviser, qui refusent de vivre dans la peur. Les militantes et militants de tous les paliers du Syndicat ont le devoir de rehausser la confiance de tous les autres travailleurs et travailleuses. Postes Canada ne peut exister sans nous. Lorsque nous nous serrons les coudes, nous nous donnons le pouvoir nécessaire pour remporter la victoire. Ensemble, nous pouvons renverser la vapeur. Et nous le ferons!

Solidarité,


Mike Palecek
Président national du STTP

p.j. Lettre du membre anonyme
/mp scfp 1979 :memd sepb 225

LA VIE D'UN TRAVAILLEUR OCCASIONNEL

Aux dernières négociations, le STTP a accepté un régime salarial à deux paliers. Qui a permis une telle décision? Le palier national a commis une grave erreur en mettant sur la table le régime salarial.

En tant qu'employé occasionnel de l'établissement de traitement du courrier de Winnipeg, je discute avec les autres employées et employés occasionnels, et voici ce qui ressort de nos discussions :

Il est injuste de devoir travailler aux côtés de consœurs et confrères qui gagnent 7 \$ de plus l'heure et qui bénéficient d'un régime de retraite et d'avantages sociaux. Dernièrement, j'ai appris que nous n'étions pas admissibles à une hausse salariale annuelle. Pour y avoir droit, il faut avoir obtenu la permanence. Et pour obtenir la permanence, il faut attendre trois ou quatre ans. Et pour atteindre l'échelon salarial le plus élevé, il faut encore attendre sept ans.

Je veux travailler, et j'aime mon travail à Postes Canada. Il est très stressant de devoir rester à la maison à attendre et à espérer l'appel du système d'appel automatisé « Éclipse » pour se faire offrir un quart de travail de cinq heures et n'avoir parfois qu'une demi-heure ou une heure pour se rendre au travail. Par chance, l'an dernier, j'ai travaillé 500 heures. Je sais que ça prend du temps avant d'obtenir un emploi permanent. Mais pour les employées et employés occasionnels, la réalité est encore plus dure à avaler : le salaire annuel brut est inférieur à 10 000 \$, car après les retenues (impôts, RPC, AE et cotisations syndicales), il ne reste que 7 200 \$. Qui peut vivre avec ce salaire? Le régime salarial à deux paliers a permis à Postes Canada d'économiser au moins 3 500 \$ pour un seul employé. Jetez un coup d'œil à la rubrique « Carrières » dans le site Web de Postes Canada. Pour l'ensemble du pays, chaque poste affiché est à durée déterminée, occasionnel, temporaire ou sur appel.

Postes Canada a remporté la victoire. Elle a divisé les membres du STTP en deux groupes. Il y a ceux qui touchent les meilleurs salaires, le meilleur régime de retraite et le meilleur régime d'avantages sociaux, et il y a les autres. À présent, sur quoi allez-vous mettre vos énergies? Étant donné que les membres n'ont plus les mêmes enjeux à défendre, il sera difficile d'obtenir d'eux qu'ils votent dans le même sens.

UNE LUTTE COLLECTIVE

L'avenir des employées et employés de Postes Canada s'annonce comme suit : les travailleurs occasionnels toucheront un salaire horaire moindre, aucun régime d'avantages sociaux et aucun régime de retraite. Si l'enjeu actuel vise à défendre la pause-repas payée, en quoi cela intéressera-t-il les employés occasionnels? Ils n'obtiennent presque jamais de quarts de travail de huit heures. La même chose s'est produite lors des dernières négociations collectives : les nouveaux employés touchaient un salaire moindre. Cela intéressait-il les employés à plein temps? Pas du tout.

En acceptant le régime salarial à deux paliers, le STTP a perdu et le gouvernement a gagné. Il faut changer la donne pour pouvoir nous tenir tous unis au lieu d'être des groupes d'employés. Il nous faut tous être sur la même longueur d'ondes. Chacun a ses idées et ses préoccupations bien à lui, mais il ne s'agit pas toujours des mêmes enjeux majeurs, et cette situation complique encore plus l'atteinte de l'unité.

TOUS UNIS POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

J'espère que le STTP aura le cran de tenir tête au gouvernement et de lutter pour la suppression du régime salarial à deux paliers et le retour d'une seule et même classe d'emplois assortie d'un seul régime salarial. C'est le Syndicat qui doit avoir des revendications, pas Postes Canada. Nous fournissons un service à la population, et ce service rapporte de l'argent au gouvernement.